

Communiqué de presse Vendredi 21 mai 2021.

## Le CHU de La Réunion accélère son projet social

Dans le cadre de son projet social 2019-2021, le CHU s'engageait à stagiairiser a minima 300 personnels contractuels sur postes vacants, soit 100 par an, pouvant aller jusqu'à 409 postes en cas d'atteinte d'objectifs financiers.

Faisant suite au comité social qui s'est tenu ce jour en présence de trois composantes représentatives issues du comité technique d'établissement, il a été convenu d'accompagner encore davantage certaines professions pour lesquelles le taux de contractuels de plus de 3 ans d'ancienneté était encore trop élevé.

Ainsi, après les 287 titularisations réalisées au titre de 2019 et 2020, ce sont 142 postes qui seront ouverts au concours en 2021. Le plan 2019-2021 totalisera donc finalement 429 titularisations.

Si l'on ajoute les titularisations des métiers sensibles (68 postes), lesquels ont été complétés de façon exceptionnelle de 15 postes pour les IDE de réanimation, ce seront au total **512** personnels contractuels qui auront pu accéder à la stagiairisation sur **3** ans.

A l'issue de ce plan, le taux de contractuels sur postes vacants sera passé de 18,3% à 13,8%, hors métiers sensibles.

Souhaitant conserver cette dynamique, et à l'issue du Comité de Suivi du projet social de ce jour, le CHU prépare l'année 2022 en positionnant par anticipation **108 postes en liste complémentaire des concours qui se tiendront au second semestre 2021.** Cette tranche 2022 pourra être complétée au cours des travaux relatifs au nouveau projet social 2022-2026.

Au-delà des avis de concours, les personnels seront informés de manière précise du calendrier des concours et de nombre de postes par métier.

La même démarche est en cours de calibrage au GHER ; elle sera prochainement discutée avec les organisations syndicales.

Enfin, dans le cadre des lignes directrices de gestion, pour les agents en CDD de plus de 4 ans d'ancienneté, affectés sur poste vacant, et qui n'auront pas pu accéder à la stagiairisation cette année, un CDI leur sera proposé dès juillet 2021 dans l'attente du prochain concours. Cette avancée étant proposée de façon homogène à l'échelle du Groupement Hospitalier de Territoire Réunion (CHU, GHER, CHOR, EPSMR) dont le CHU est l'établissement support.

Plus particulièrement, au travers de ces actions visant à résorber l'emploi précaire, le CHU et le GHER souhaitent améliorer la visibilité sur les parcours professionnels et renforcer l'attractivité à l'échelle de la Direction commune.

Cette politique volontariste sur le plan du projet social sera poursuivie parallèlement à l'engagement d'une démarche d'élaboration du projet d'établissement 2022-2026 dont les travaux vont être lancés cette année.

La Direction de la communication – communication@chu-reunion.fr